INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Mode d'emploi

ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE À LA RENTRÉE, INSCRIVEZ VOS ENFANTS À LA RESTAURATION SCOLAIRE DÈS LE 28 MAI 2015

QUELLES DÉMARCHES ACCOMPLIR ?

Vous devez **obligatoirement** inscrire vos enfants à partir du 28 mai 2015 :

- En envoyant votre dossier complet à
  Hôtel de ville - Service Restauration Scolaire
  5 Avenue Marcel Houël - BP 24
  69631 Vénissieux Cedex

- En vous présentant sur l'un des lieux d'inscription (voir au dos) muni de votre dossier complet. Il est préférable de prendre rendez-vous si vous souhaitez vous rendre à l'une des mairies de quartier.

Pensez à signaler tout **problème de santé** de votre enfant au moment de l'inscription. L'inscription ne pourra être effective qu'après examen du dossier par une commission médico-technique et la signature d'un **Projet d'Accueil Individualisé.**

QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

- **La fiche d'inscription** dûment complétée
- **Un justificatif de domicile** de moins de trois mois (ou attestation d'hébergement + justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant).
- **Un justificatif de moins de trois mois du Quotient Familial** délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (attestation de paiement CAF). Si vous n'êtes pas allocataire CAF, veuillez contacter la Direction Solidarité Action Sociale (DSAS), au niveau 1A de l'Hôtel de ville (Tél. 04 72 21 44 95).

Si vous optez pour le prélèvement automatique :

- Le contrat de prélèvement automatique dûment complété et signé
- Le mandat de prélèvement SEPA accompagnée d'un RIB

OÙ TROUVER LES DOCUMENTS À COMPLÉTER ?

Les documents (fiche d'inscription, règlement, contrat de prélèvement automatique) sont disponibles dans les différents points d'inscription. Vous pouvez également les télécharger sur le site de la ville : www.venissieux.fr

L'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

- Vous devez déterminer, pour l'année, les jours de fréquentation du restaurant scolaire de votre enfant au moment de l'inscription.
- Vous pouvez modifier votre réservation selon le tableau suivant :

JOUR DU REPAS	JOUR LIMITE DE RÉSERVATION La semaine précédente, le :	
	Par téléphone	Par Internet
Lundi	Mercredi	Mercredi
Mardi	Jeudi	Jeudi
Jeudi	Vendredi	Samedi
Vendredi	Vendredi	Dimanche

- En ligne, sur le portail famille Kiosque : www.venissieux.fr
- En téléphonant au 04 72 21 44 48
- En vous rendant sur les différents lieux d'inscription (voir au dos)

Le 1er repas peut être pris le 6e jour après la date d'inscription.
Vous recevrez, en milieu de mois, la facture du mois précédent pour tous les repas de vos enfants.

COMMENT PAYER LES FACTURES ?

Le règlement peut être effectué :

- Par prélèvement automatique, le 15 du mois suivant
- En ligne, sur le portail famille Kiosque : www.venissieux.fr
- À l'Hôtel de ville , Service Restauration scolaire, 5 avenue Marcel-Houël à Vénissieux :
  - Par chèque bancaire ou postal libellé au nom de la Restauration Scolaire (boite aux lettres au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville)
  - Par carte bancaire à partir de 10 euros ou en espèces :
    - Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
    - Mardi de 8h30 à 12h30

Le **paiement** doit être effectif **au plus tard 10 jours** après la date d'édition de la facture.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

Des bornes sont disponibles sur les différents lieux d'inscription. Le personnel pourra vous accompagner dans vos démarches.

NE VOUS DÉPLACEZ PLUS

Utilisez le portail famille Kiosque (www.venissieux.fr) pour :
- Consulter votre dossier
- Payer vos factures
- Modifier vos réservations

LIEUX D'INSCRIPTION

Hôtel de ville
Service Restauration Scolaire
5 avenue Marcel-Houël
69200 Vénissieux
04 72 21 44 48

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi 8h30-17h
Horaires d'été (juillet/août) :
8h30-12h15 et 13h15-17h

Accès Tramway T4
Arrêt Marcel-Houël / Hôtel de Ville

Mairie de quartier Moulin à Vent
44 C rue Ernest-Renan
69200 Vénissieux
04 72 78 80 30

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
8h30-12h15 et 13h15-17h

Accès Bus n°C16
Arrêt Collège Honoré de Balzac

Mairie de quartier Vénissy
Maison des Services Publics
19 avenue Jean-Cagne
69200 Vénissieux
04 72 89 32 70

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h

Accès Tramway T4
Arrêt Vénissy

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

N'hésitez pas à nous contacter au 04 72 21 44 48
ou à consulter le site de la ville www.venissieux.fr